

Cher Client,

- Vous souhaitez réduire votre consommation d'énergie et améliorer votre confort thermique, votre budget et votre empreinte environnementale, SYNELVA peut vous y aider par :
 - un soutien financier pour réaliser des travaux éligibles au dispositif réglementaire des certificats d'économies d'énergie (CEE), cumulable au dispositif Ma Prime Renov'
- Des conditions doivent toutefois être respectées : **bâtiment achevé depuis plus de 2 ans**, travaux réalisés par des professionnels (**mention RGE obligatoire pour certains travaux**) répertoriés ici : <https://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel> , **demande faite exclusivement** auprès de SYNELVA.
- Les travaux éligibles et les critères spécifiques sont définis par arrêtés sous forme de fiches consultables ici : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/operations-standardisees#e1>
Les méthodes de calcul des volumes d'économies d'énergie escomptés y sont également détaillées.

Aides 2021 (hors CEE précarité – bonification sous conditions de ressources tableau au verso)

	Unité		Maison	Appartement
Isolation de combles	€/m ²	BAR-EN-101	10	10
Isolation des murs	€/m ²	BAR-EN-102	14	14
Fenêtre pour maison chauffée à l'électricité	€/fenêtre	BAR-EN-104	30	30
Fenêtre pour maison chauffée au combustible	€/fenêtre	BAR-EN-104	50	50
Pompe à chaleur air/eau ou eau/eau	€	BAR-TH-104	de 300 à 480 €	de 150 à 240 €
Changement de chaudière individuelle à condensation	€	BAR-TH-106	280	140
Poele à bois	€	BAR-TH-112	150	150
Pompe à chaleur air/air	€	BAR-TH-129	330	90

Pour effectuer votre demande d'aide financière, la présente demande doit nous être impérativement retournée, complétée et signée **avant la signature du devis ou de tout autre engagement** pour validation de votre demande (toute attestation incomplète sera retournée) à l'adresse suivante :

SYNELVA
à l'attention de B. Auneau
12 rue du Président Kennedy
28110 LUCE

Ou par courriel : benjamin.auneau@synelva.fr

Nous vous adresserons en retour les documents à renseigner en fin de travaux.

Restant à votre écoute, soyez assuré de notre dévouement.

Le Service Commercial

Demande d'aide financière pour une opération d'économies d'énergie

Nombre de personnes composant le ménage	Somme des revenus fiscaux de référence du ménage
<u>Majoration de l'aide commerciale</u>	<input type="checkbox"/> Précarité Energétique
1	14 879 €
2	21 760 €
3	26 170 €
4	30 572 €
5	34 993 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €

Identité du demandeur

Nom et prénom :

Adresse de contact :

CP/Ville :

N° téléphone :

Courriel :

Informations bâtiment

Adresse si différente :

CP/Ville :

Type : appartement maison individuelle

Surface habitable :m²

Achévé depuis plus de 2 ans : oui non

Energie de chauffage principal : électricité combustible

Informations travaux

Cochez le(s) case(s) correspondante(s)

- Isolation :**
 combles/rampants murs
 plancher toiture-terrasse
- Menuiseries :**
 fenêtres
- Pompe à chaleur :**
 air/eau ou eau/eau air/air
- Chauffe-eau thermodynamique**
- Chaudière :**
 condensation gaz ou fioul bois
- Chauffage indépendant bois**
insert, poêle ou cuisinière
- Régulation et contrôle :**
 thermostat programmable
 indicateur de consommation
- Autre(s), précisez :**
.....
.....

Par la présente, le client atteste sur l'honneur que l'intégration de cette opération au dispositif des certificats d'économies d'énergie mis en œuvre par le décret 2006-600 du 23 mai 2006 et modifié par l'arrêté du 4 septembre 2014 **se fait au bénéfice exclusif de SYNELVA et qu'aucun autre fournisseur d'énergie ne sera sollicité.**

Fait à :

le :

Signature du client :